

Qualité écologique en région d'estivage

Développement de critères d'évaluation écologiques et paysagers

Contexte

La rétribution de prestations écologiques et paysagères au moyen des paiements directs n'est actuellement possible que sur la surface agricole utile. Ceci bien que l'utilisation agricole en région d'estivage contribue considérablement à la biodiversité et la diversité paysagère en Suisse. Depuis quelques années, on observe sur les alpages une mise en valeur de plus en plus différenciée entre les surfaces à conditions d'exploitation favorables et les surfaces marginales. La régression de la main-d'œuvre conduit, d'une part, à une rationalisation du travail sur les surfaces plus facilement exploitables et, d'autre part, à l'abandon des surfaces marginales peu productives mais biologiquement souvent diversifiées.

En vue de l'évolution future du système de paiements directs, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) est invité à présenter des possibilités pour rétribuer des prestations écologiques et paysagères en région d'estivage. Dans ce contexte, l'OFAG a mandaté AGRIDEA, en étroite collaboration avec la Société suisse d'économie alpestre, pour réaliser une étude de faisabilité et ayant comme objectif le développement de critères écologiques et paysagers.

But du mandat

- Développer des critères écologiques et paysagers permettant l'évaluation de surfaces en région d'estivage. La méthode d'évaluation devra être facile d'application et prendre en compte les conditions d'exploitation spécifiques de la région d'estivage.
- Tester la méthode développée dans trois régions en Suisse (Vaud, Schwyz et Grisons).

Mandant

Office fédérale de l'agriculture (OFAG)

Durée

2008

Partenaires

Le mandat est réalisé par une équipe de projet coordonnée par AGRIDEA et suivi par un groupe d'experts et un groupe d'accompagnement. L'équipe est constituée de : **AGRIDEA** Corina Schiess (cheffe de projet), Hans Schüpbach, Franz Sutter, Regula Benz, Pierre Praz ; **Société suisse d'économie alpestre** Theo Pfyl (SZ) ; **Experts en économie alpestre/plans de gestion** Reto Elmer (GR), Martin Kneubühl (BE), Michael Brühlmann (VD).